

0332934K
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE
1 RUE LALIEYRE NORD
33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 0557981150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/05/2020

Réuni le : 18/05/2020

Sous la présidence de : Laurent Prevost

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137

- l'avis de la commission permanente du 11/05/2020

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil réuni en séance extraordinaire adopte les règles d'organisation de l'établissement dans le respect des règles sanitaires selon le rapport de l'ordonnateur et le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0